

Électricien-ne installateur-trice

Installer complètement des équipements électriques.

SON MÉTIER

L'électricien-ne installateur-trice commence par étudier les plans et les schémas qui lui sont utiles pour la pose des câbles.

Il-Elle repère ensuite sur le chantier le futur emplacement des disjoncteurs, tableaux ou armoires électriques.

L'électricien-ne peut alors installer les canalisations et les supports, poser le réseau de câbles, implanter les divers matériels (interrupteurs, prises de courant, appareils de chauffage) et effectuer les raccordements nécessaires.

L'installation terminée, il-elle vérifie, par une série de tests, qu'elle est bien conforme aux plans et schémas fournis.

Au cours de toutes ces activités, il-elle respecte les normes et consignes de sécurité imposées par la profession.

OÙ ET COMMENT ?

L'électricien-ne installateur-trice travaille sur un chantier de construction ou de rénovation, seule ou en équipe ou directement auprès du particulier. Sur les gros chantiers, il-elle coordonne ses activités avec tous les autres corps de métier (maçons, plâtriers, chauffagistes) pour assurer le bon déroulement des travaux.

SES QUALITÉS

Une bonne condition physique et l'aptitude au travail en hauteur sont exigées. Les anomalies dans la vision des couleurs, pouvant entraîner une confusion entre les fils, sont de moins en moins invalidantes, les repérages se faisant de façon différente.

Des compétences en méthode, rigueur, sens de la communication, vigilance et habileté manuelle sont indispensables.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Très recherché-e, l'électricien-ne peut travailler dans tout type d'entreprise (service maintenance d'une grande entreprise, PME, secteur des ascenseurs ou du génie climatique, établissement public).

Les innovations créent de nouveaux débouchés : informatique, téléphonie, vidéosurveillance...

Salaire brut du débutant : 1 467 € par mois.

Nordine – Électricien

« Le travail a beaucoup évolué. Mis à part le courant électrique, les prises et l'éclairage, on est de plus en plus amené à installer des câbles informatiques. C'est un autre type de câble, qui obéit à des normes de sécurité différentes, mais cela reste du domaine de l'électricité. Un peu comme un package qui engloberait tout. Beaucoup de jeunes ont peur de venir travailler dans le bâtiment. Ils ont tort car, même si ce n'est pas rose tous les jours, on fait un métier superbe. »

DIPLÔMES

CAP

- Préparation et réalisation d'ouvrages électriques

BAC PROFESSIONNEL

- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

BREVET PROFESSIONNEL

- Électricien

MENTION COMPLÉMENTAIRE

- Technicien en énergies renouvelables option A : énergie électrique